



Saint-Quentin  
La-Poterie

VILLAGE MÉTIERS D'ART – CAPITALE DE LA CÉRAMIQUE

APPEL À CANDIDATURES

# Concours Jeune Céramique Européenne

Juillet-août  
2023

18 CÉRAMISTES EUROPÉENS  
1 EXPOSITION-CONCOURS  
4 PRIX À POURVOIR



Illustration et crédit photo : Eia Leconte

Dépôt de candidature par mail via wetransfer : [contact@officeculturel.com](mailto:contact@officeculturel.com)  
Date limite de candidature : 15 janvier 2023



## PRÉSENTATION DE L'EXPO-CONCOURS

### UNE EXPO-CONCOURS, UNE BIENNALE

Dénicheur de nouveaux talents depuis 2004, le Concours de la Jeune Céramique Européenne révèle tous les deux ans une nouvelle génération d'artistes céramistes sur des critères de qualité artistique, de potentiel de développement et de maîtrise technique.



Ce concours s'adresse à tous les céramistes professionnels de moins de 10 ans d'activité qui exercent en Europe. Il donne lieu à une exposition tout l'été du 14 juillet au 15 août dans une belle galerie voûtée.

Près de 20 artistes sont sélectionnés et exposés chaque année, offrant ainsi une approche de la création céramique contemporaine. L'Office Culturel souhaite ainsi promouvoir et diffuser la jeune céramique européenne, et offrir une visibilité à ces artistes.

Un jury d'experts, après délibération, décerne trois prix aux lauréats lors de l'inauguration du Festival Européen Céramique Terralha : 1500 € pour le « Quentin d'or », 1000 € pour le « Quentin d'argent » et 500 € pour le « Quentin de bronze ». Le « prix du public » récompense un céramiste par un séjour en résidence d'artiste à Saint Quentin la Poterie.

### SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE, CAPITALE DE LA CÉRAMIQUE

Labellisé « Ville et Métiers d'Art », le village de Saint-Quentin-la-Poterie regroupe près de 40 artisans d'art dont 30 céramistes et potiers qui ouvrent leurs portes tout au long de l'année pour accueillir le public.

Saint-Quentin-la-Poterie offre de nombreux lieux de découverte autour de la céramique : les collections du **Musée de la Poterie Méditerranéenne**, les expositions temporaires à la **Galerie Terra Viva**, la **résidence d'artistes** qui accueille des artistes du monde entier pour des programmes variés et les cours de poterie à l'**Atelier Terre** et stages dans certains ateliers du village.

Sans oublier, le Festival Européen Céramique Terralha qui participe pleinement à notre objectif de diffuser largement les arts céramiques.





## RÈGLEMENT ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

### LES PARTICIPANTS

1. Les participants au concours doivent être majeurs.
2. Les participants doivent avoir une activité professionnelle déclarée et fournir un justificatif pour l'année 2022-2023.
3. Le concours est ouvert à tous les céramistes professionnels de moins de 10 ans d'activité, exerçant en Europe.

### LES CRITÈRES DE SÉLECTION

4. Les œuvres doivent être de la main des artistes. Les techniques mixtes sont acceptées avec une prévalence céramique dans les matériaux utilisés.
5. Le niveau de qualité plastique du travail présenté.
6. Le caractère inédit et/ou très récent des pièces proposées à l'exposition.
7. Le potentiel de développement de l'artiste.

### LE DOSSIER

8. Chaque participant doit sélectionner 3 de ses œuvres et envoyer 3 photos par œuvre proposée. Les œuvres proposées sont celles qui seront exposées.
9. Les photos doivent être mises sous clé USB (format JPEG) en haute définition (300dpi) ou envoyées par mail par we transfer (format JPEG entre 1 et 1,5 MO).
10. Chaque photo doit avoir impérativement un titre ou un numéro qui renvoie à sa fiche technique (tableau ci-joint).
11. Chaque artiste cède les droits de reproduction, d'exploitation et d'édition de ses pièces à l'Office Culturel et autorise la reproduction photographique,

télévisuelle, filmée et numérique de ses pièces dans le cadre de la promotion du concours : affiches, flyers, communiqués de presse, dossier de presse, réseaux sociaux...

12. Chaque participant fournit une brève notice biographique : Formation, principales expositions, un texte de présentation de son travail en version française et anglaise.
13. Le jury est composé majoritairement de professionnels de la céramique. Ses décisions sont sans appel. Il peut, le cas échéant se réserver le droit de ne pas attribuer tous les prix si le niveau des pièces sélectionnées lui semble insuffisant et en cas d'ex-æquo de diviser la somme attribuée par deux.

### LES CONDITIONS D'EXPOSITION

14. La présentation de l'exposition est de la seule compétence des organisateurs.
15. Chaque oeuvre doit pouvoir entrer dans un volume de 50x50x50cm. Elles doivent être emballées dans une caisse solide et réutilisable pour le retour.
16. Les pièces sont en vente pendant la durée de l'exposition. 30% sera reversé à l'organisateur de l'événement.
17. L'organisateur, l'Office Culturel de St-Quentin-la-Poterie, prend en charge :
  - Les frais inhérents à l'exposition et à sa promotion
  - Durant l'exposition, l'assurance des œuvres exposées sur la base de la valeur fournie par l'exposant.
  - Les frais d'expédition retour des œuvres.
18. Les exposants sélectionnés prennent en charge :
  - L'emballage et le transport aller des œuvres.
  - L'assurance transport aller-retour.



## BULLETIN DE CANDIDATURE

Veillez remplir et envoyer ce bulletin avant le 15 janvier 2023, accompagné du dossier biographique et des photos titrées et numérotées. Tout dossier non conforme ou incomplet ne sera pas examiné.

	Oeuvre 1			Oeuvre 2			Oeuvre 3		
Numéro de la photo									
Titre de l'oeuvre									
Date de création									
Techniques utilisées : matières, cuisson									
Dimensions									
Prix (valeur d'assurance)									

Nom et Prénom : .....

Nationalité : .....

Genre : FEMININ / MASCULIN / NEUTRE

Année de naissance : .....

Adresse : .....

Tél portable : .....

E-Mail : .....

Site Internet / Réseaux sociaux : .....

.....

Année d'installation : .....

Je désire participer au Concours de la Jeune Céramique Européenne et accepte les modalités de participation.

Date :

Signature :